

**COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL 23 mars 2022 à 20h**  
**présidé par André BOUTHEMY maire de CORNILLE.**

**Membres présents** : Yvonne GEORGEAULT, Lizzy GUILLEUX, Vincent GUILLEUX, Vincent MOTTARD, Véronique PELEY, André BOUTHEMY, Joel BARBOT, Jérôme LBOUC, Céline DENIS.

**Membres absents excusés et ayant donné pouvoir** :

Nicolas MASSET, Franck MOREL, Aurélien LECLAIR,

Mr le maire demande l'approbation du dernier conseil municipal.

Le conseil municipal approuve le dernier conseil municipal à l'unanimité.

**Présentation de l'état des finances de Cornillé par Monsieur TESSIER conseiller aux décideurs locaux de la Direction Générale des Finances Publiques :**

La situation financière de Cornillé est à l'équilibre (comparatif effectué avec les autres communes) et a une bonne gestion de ses finances. La commune a dégagé un excédent comme l'année dernière.

**Désignation d'une présidente du conseil pour la validation des comptes**

Mr le maire désigne Aurélie CATALDI adjointe en charge des finances, présidente du conseil par intérim.

*Le conseil municipal vote pour cette désignation.*

Mr le maire quitte la séance.

Mme Aurélie CATALDI effectue une présentation compte administratif 2021 du budget principal.

Il est proposé d'approuver le compte administratif 2021 du budget principal et d'autoriser le maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

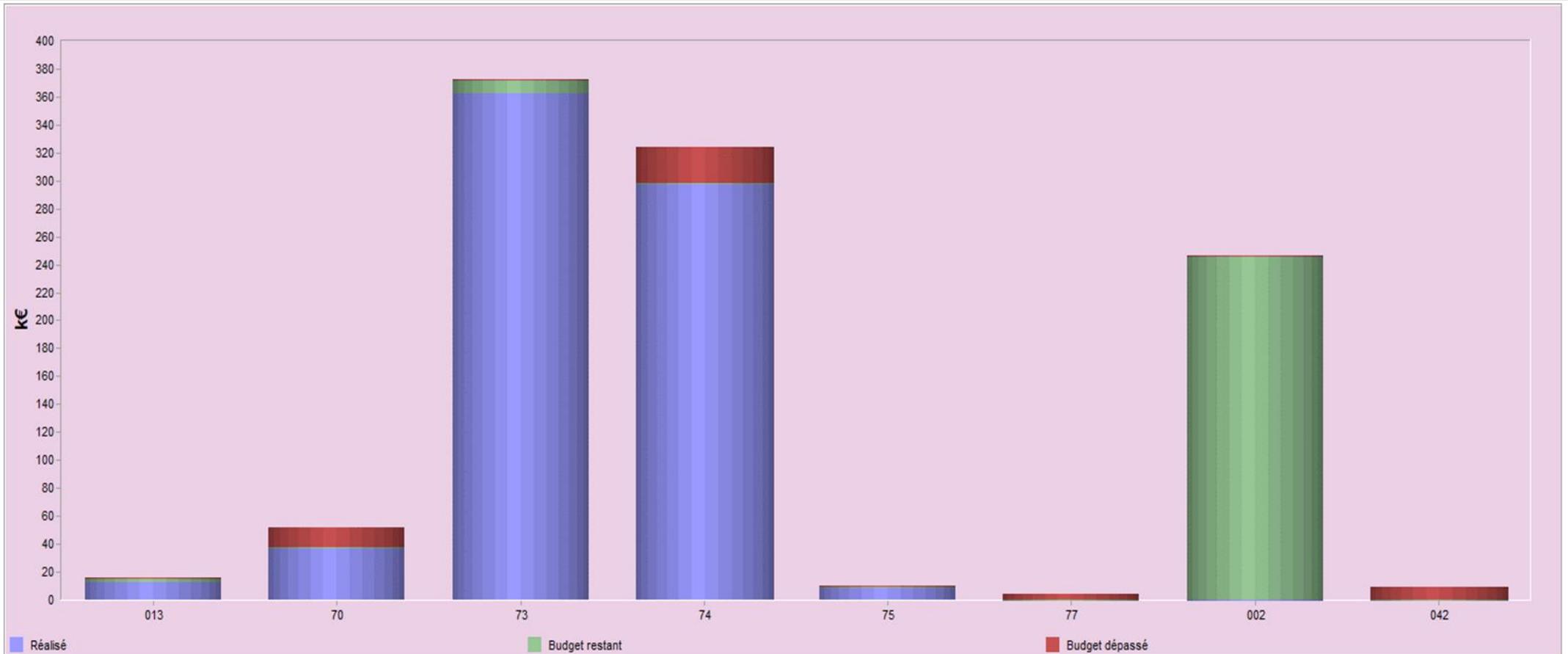
*Le conseil municipal approuve le compte administratif 2021 du budget principal et autorise le maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision à l'unanimité.*

Mme Aurélie CATALDI effectue une présentation compte administratif 2021 du budget annexe du lotissement « les vallons 2 »

Il est proposé d'approuver le compte administratif 2021 du budget annexe du lotissement les vallons 2 » et d'autoriser le maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

*Le conseil municipal approuve le compte administratif 2021 du budget annexe du lotissement « les vallons 2 » et autorise le maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision à l'unanimité.*

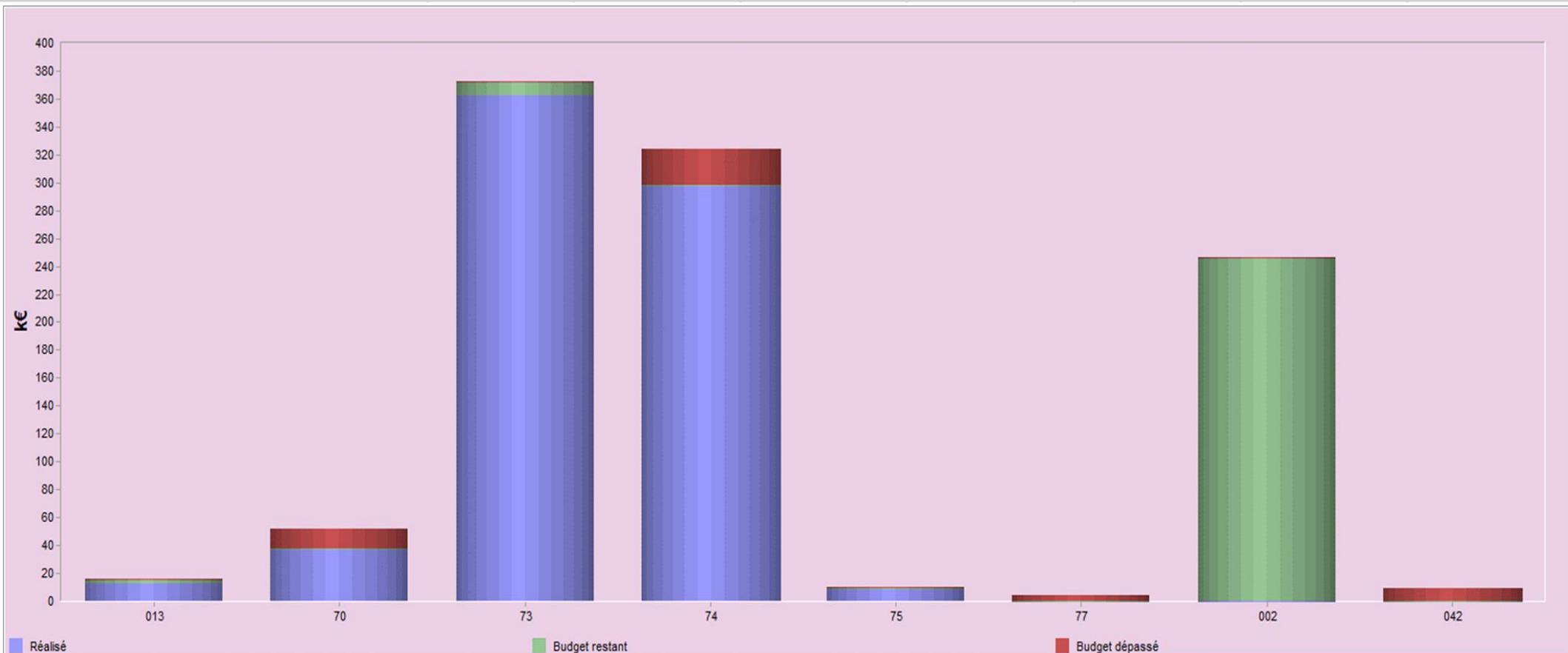
# Vue d'ensemble par chapitre d'investissement en dépense et recette - COMMUNE DE CORNILLÉ 27099 - 2021



<b>Dépenses d'investissement</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
16	Emprunts et dettes assimilés	112 702,76
21	Immobilisations corporelles	213 001,48
23	Immobilisations en cours	318 000,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>643 704,24</b>

<b>Recettes d'investissement</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	233 423,74
10	Dotations, fonds divers et réserves	41 988,44
13	Subventions d'investissement reçues	324 798,00
16	Emprunts et dettes assimilés	1 633,00
001	Excédent d'investissement reporté	16 368,58
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 492,48
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>643 704,24</b>

## Vue d'ensemble par chapitre de fonctionnement en dépense et recette - COMMUNE DE CORNILLÉ 27099 - 2021



<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	174 920,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	187 400,00
014	Atténuations de produits	435,00
65	Autres charges de gestion courante	197 100,00
66	Charges financières	11 295,16
67	Charges exceptionnelles	2 100,00
023	Virement à la section d'investissement	233 423,74
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 492,48
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>832 166,38</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
013	Atténuations de charges	2 800,00
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	13 474,00
73	Impôts et taxes	405 786,00
74	Dotations, subventions et participations	169 499,00
75	Autres produits de gestion courante	25 005,00
77	Produits exceptionnels	42 844,61
002	Excédent de fonctionnement reporté	176 968,90
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>836 377,51</b>

### **Présentation et vote de l'affectation des résultats pour le budget principal de l'exercice 2021**

Mme DUROSSET présente les détails du budget.

*Le conseil municipal approuve l'affectation des résultats pour l'année 2022*

### **Vote des taux d'imposition pour l'année 2022 :**

Les taux sont restés stables et ne sont pas en augmentation.

Mr le maire demande une délibération pour être autorisé à signer le document notifiant les taux d'imposition.

*Le conseil municipal vote cette décision à l'unanimité.*

### **Budget principal : prise en charge des dépenses d'investissements avant le vote du budget primitif 2022.**

Mr le maire expose les dépenses d'investissement et demande une autorisation pour mandater les dépenses d'investissement exposées.

*Le conseil municipal donne son autorisation à l'unanimité.*

### **Financement de l'école :**

Mr le maire propose de fixer le montant versé pour les élèves scolarisés à Cornillé et à Saint Aubin des Landes (référence du coût départemental)

Elève de maternelle : 1307 Euros

Elève de primaire : 384 Euros

Pour information : 64 en primaire et 37 en maternelle

D'approuver le versement effectué en 4 fois : avril / mai / juin/ septembre

D'autoriser Mr le maire à engager cette dépense et signer les documents qui seront nécessaires.

*Le conseil municipal adopte ces propositions à l'unanimité.*

### **Attribution des subventions 2022 aux associations :**

Mr le maire présente les attributions des subventions 2022.

*Le conseil municipal adopte ces propositions à l'unanimité.*

Véronique PELEY, Mélanie DUROSSET (Secrétaires de séance)

André BOUTHEMY